

lundi 16 février 2015

VIDANGE COUPE AFFOUAGERE PARCELLE N° 20

Les affouagistes sont informés que le délai de vidange de la coupe sur la parcelle n°20, initialement fixé au 15 septembre 2014 prochain, est reporté au 15 octobre 2014 (inclus).

Il est rappelé, qu'à cette date, les produits doivent être sortis à l'extérieur de la forêt communale.